



ASSEMBLEE GENERALE des parents d'élèves

publié le 11/09/2020

Chers parents,

Vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale de l'association des parents d'élèves du collège Jean Rostand, qui se tiendra le **MARDI 15 SEPTEMBRE, à 20H00 - Salle 01 du Collège.**

A l'ordre du jour :

- ▶ Intervention de M. Pinet (Principal), M. Billy (principal adjoint), Mme Petrou (CPE)
- ▶ Bilans financier et moral 2019-2020
- ▶ Point de situation des actions annulées / renouvelées
- ▶ Elections des représentants des parents d'élèves
- ▶ Parents délégués aux conseils de classe (présentation)
- ▶ Renouvellement du bureau

Tout parent est membre de droit. Chacun peut s'investir à la hauteur de ses possibilités et envies.

Toutefois, l'engagement de tous est nécessaire afin de faire vivre l'association, qui existe avant tout pour les enfants.

Grâce à ses actions, l'association des parents d'élèves finance des projets et sorties pédagogiques.

Elle participe également activement à la vie du collège, notamment par les représentants des parents d'élèves élus au conseil d'administration, qui sont également présents dans les diverses commissions et instances de l'établissement.

Par ailleurs, l'APE propose au chef d'établissement la liste des parents délégués aux conseils de classe.

Si vous avez envie de vous investir, de partager, de participer à la vie du collège ; rejoignez nous !



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.